



**Compte rendu réunion de Bureau
du 28 octobre 2021 – 10 H – en visioconférence**

PRESENTS :

- X.LEONARD (XL)
- F.RAULIN (FR)
- M.DE RYCKE (MdR)
- F.LEONARD (FL)
- JF.PREAUX (JFP)
- A.du MESNIL du BUISSON (ADMDB)

- N.EVEILLE (NE)

Retour sur les permanences bar et contrôle pass sanitaire

- Difficulté de faire à la fois le contrôle des pass et le bar pour 1 seule personne, notamment en début de compétition.
- Lorsqu'une compétition dure 2 jours, plus de consommations le 2^{ème} jour à l'issue de la compétition.
- Il est impératif de constituer une équipe dédiée à la Maison du Bridge et à l'accueil des compétitions. JFP suggère de solliciter les clubs pour trouver des bénévoles. FR en a parlé à Danièle Gaudry mais les tâches sont encore mal définies. Une fiche de poste doit être faite pour lancer un appel à bénévolat (action NE).
- Il est décidé de lancer un appel à volontariat auprès des membres du bureau et des commissions pour novembre et décembre, puis auprès des clubs du Rhône dans un deuxième temps. NE envoie par mail un calendrier des compétitions le week-end pour que chacun donne ses disponibilités.

Consommations MdB : tarifs, approvisionnement et fond de caisse

- Ajout de bière à 2€ (Heineken et/ou 1664)
- Vin en cubi de Chapoutier à écouler : 2€ le verre
- Crémant de Chapoutier (reste de l'inauguration : 30€ la bouteille)
- Pas de vente de café au bar.

- Fond de caisse : 80 € en pièces actuellement
- Approvisionnement du bar : assuré par NE et MdR en attendant la constitution d'une équipe d'intendance

Mise en ventes des tables de bridge stockées au sous-sol

- Priorité donnée aux clubs pendant 1 mois, puis extension à l'ensemble des bridgeurs le cas échéant.
- Prix de vente : 10€
- Communication à faire : NE

Réorganisation des salles de jeu

- L'organisation actuelle satisfait les bridgeurs, il y a suffisamment de place mais l'idéal serait d'enlever les 15 tables qui sont en trop. A faire lorsque de la place aura été faite dans la réserve.
- Pour les compétitions Promotion, les écrans seront enlevés.

Duplication

- Une relance a été faite auprès des bénévoles des saisons précédentes : 2 réponses positives (Philippe Berger d'Ecully, et Lida Basset de Caluire) et 1 en suspens (Michèle Dominguez demande à faire la duplication au club de l'Yzeron, ce que nous ne souhaitons pas).
- Dédommagement envisagé : remboursement des kms pour venir à la MdB : 0,35€ / km, comme pour les initiateurs.

Jeunesse

- JFP a consulté le fournisseur habituel de médailles. Il est envisagé de donner une récompense aux premiers de chaque ligne N-S et E-O.
- 1^{er} tournoi : uniquement des médailles, 2eme tournoi : Challenges (sorte de coupe) et médailles. JFP précise que les scolaires sont attachés à ces récompenses.
- FR et CM demandent que leur soit communiqué un budget annuel pour la jeunesse. Pour information, tous ces chiffres sont dans le système.
- Vote du budget de 900 € pour les tournois scolaires : 1 abstention et 5 votes pour.

Fonctionnement du Comité

- Poste de Secrétaire Général est incontournable car déclaré en préfecture. XL propose de coopter André Foissey de Caluire à ce poste. Une rencontre avec Solweig Henry sera nécessaire pour la passation de poste. Vote du bureau pour cette cooptation : pour à l'unanimité
- Remplacement XL et FR pendant leurs vacances de novembre : XL donne procuration à MdR pendant son absence.
- Renforcement de l'équipe : 2 autres postes vacants nécessitant une cooptation (Partenariats à la place de FF et Intendance de la MdB)

Rencontre du 27/10/2021 avec la Caisse d'Epargne

- Option d'allongement de la durée du prêt : passer de 14,5 ans à 18-20 ans, ce qui réduirait le remboursement annuel de 25 à 30 K€. Le risque est de devoir reprendre une hypothèque dont le coût serait d'environ 9 K€.
- Option PGE : en attente de précisions de la part de la banque, a priori 50 K€. Si cette option est retenue, il sera nécessaire de faire une AGE (en visioconférence car courte). La convocation devrait être envoyée autour du 15 novembre 2021 (soit 20 jours avant l'AG comme le stipulent les statuts) afin de poursuivre mettre en place ce prêt avant la fin d'année (date limite de ce dispositif).

Compte rendu de l'AG de la FFB des 23 et 24 octobre 2021 : voir documents envoyés précédemment.